



MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11
Présents : 10
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

Date de convocation
02 juillet 2026

Date d'affichage
18 juillet 2026

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

L'an deux mille vingt-six, le 10 juillet à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUYAT Thierry.

Etaient présents :

BONHEUR Pascal, COUBRET Jean-Marie, COUBRET Marie-Noëlle, CYPRES Damien, DURIS Béatrice, JOYAUX Caroline, PHILIPPON Baptiste, RONDEAU Nadine, ROUYAT Thierry, TOMCZYK Tatiana

a été nommée **secrétaire de séance** :

Excusé : M. ACCOLAS Didier ayant donné pouvoir à DURIS Béatrice

Numéro interne de l'acte : 2026-07-04

Objet : Fonds de Solidarité pour le Logement : participation 2026

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que la convention relative à la contribution financière au Fonds de solidarité logement a été signée le 05 novembre 2024.

L'Article 6 de cette convention mentionne que la commune s'engage à transmettre au Département une délibération précisant le montant de sa participation pour les années 2025 et 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DÉCIDE** de participer au financement du Fonds de Solidarité Logement à hauteur de 200 € pour l'Année 2026.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAULZAIS LE POTIER

 Le Maire
Thierry ROUYAT

La secrétaire de séance
Tatiana TOMCZYK